

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS SODIOS

CENTRE LECLERC à OSNY

Description de l'établissement

Nom : SODIOS CENTRE LECLERC

Adresse : chemin des Hayettes

Commune(s) : OSNY (95476)

Activités : 47.91A - Vente à distance sur catalogue général

Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 15/05/2024

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP6121130101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : La société SODIOS CENTRE LECLERC a été en charge d'une station-service distribuant du carburant de novembre 1970 à mars 2016. Cette société exploitait des appareils de distribution de carburant pour véhicules ainsi que deux cuves enterrées de 120m³ chacune pour le stockage du carburant.

Le site a été réglementé par l'arrêté préfectoral n° 12644 portant déclaration et tableau de classement des installations exploitées du 23 septembre 2015. Les rubriques des installations classées, exploitées sous le régime de la déclaration avec contrôle périodique, étaient les suivantes :

- 1435 stations services : 10 appareils pour véhicules légers et 1 pour poids lourds,
- 4734 stockages de produits pétroliers et carburants de substitution.

En mars 2016, la société SODIOS a transmis une déclaration de cessation d'activités.

En février 2016 un diagnostic de pollution a été effectué par l'APAVE. Ce diagnostic sera complété par le rapport de QCS Services en novembre 2016. Ces diagnostics ont conclu à des impacts localisés en HCT (hydrocarbures totaux), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et BTEX (Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylènes) dans les sols. Des anomalies significatives ont également été mises en évidence au niveau des gaz du sol en BTEX, éther, COV (Composés Organiques Volatils) et hydrocarbures volatils.

Le rapport QCS Services indique que les impacts sont plus importants en surface qu'en profondeur.

Les zones de pollution concentrée ont été délimitées (au niveau des

cuves enterrées et du sud du site) et utilisées pour la réalisation d'une analyse des risques résiduels. Cette analyse a permis d'estimer qu'un abattement de 80 % de la teneur des polluants dans les sols et gaz du sol rendrait le site compatible avec l'usage futur envisagé.

L'entreprise OGD ORTEC a été mandatée par la société SODIOS afin de réaliser les travaux de réhabilitation du site. Les travaux de dépollution ont consisté en l'excavation et traitement hors site des terres de la zone de pollution concentrée ainsi que traitement in-situ du panache. Les deux cuves présentes ont été extraites lors de ces travaux.

Les résultats des analyses de bord et fond de fouille attestent de l'atteinte de ces objectifs.

L'inspection considère que le site a été régulièrement réhabilité pour un usage d'activité.

Compte-tenu de la pollution résiduelle dans les sols, il est donc classé en Secteur d'Information des Sols (SIS), afin de garantir la préservation de la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement, en application de l'article L. 125-6 du Code de l'environnement. Le terrain est donc soumis à l'article L. 125-7 du Code de l'environnement qui impose d'informer par écrit l'acquéreur ou le locataire en cas de vente ou de location. Tout projet de construction ou de lotissement prévu sur ce terrain est soumis à l'article L. 556-2 du Code de l'environnement qui impose la réalisation d'une étude de sols afin d'établir les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Pour les projets soumis à permis de construire ou d'aménager, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis une attestation garantissant la réalisation de cette étude des sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. Cette attestation doit être établie par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués (ATTES-ALUR, article R.556-3 du Code de l'environnement).

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 29/06/2021

Enjeux et environnement :

Description³ :

La société SODIOS CENTRE LECLERC a été en charge d'une station-service distribuant du carburant de novembre 1970 à mars 2016. Cette société exploitait des appareils de distribution de carburant pour véhicules ainsi que deux cuves enterrées de 120m³ chacune pour le stockage du carburant.

En mars 2016, la société SODIOS a transmis une déclaration de cessation d'activités.

En février 2016 un diagnostic de pollution a été effectué par l'APAVE. Ce diagnostic sera complété par le rapport de QCS Services en novembre 2016. Ces diagnostics ont conclu à des impacts localisés en HCT (hydrocarbures totaux), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et BTEX (Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylènes)

dans les sols. Des anomalies significatives ont également été mises en évidence au niveau des gaz du sol en BTEX, éther, COV (Composés Organiques Volatils) et hydrocarbures volatils.

Le rapport QCS Services indique que les impacts sont plus importants en surface qu'en profondeur.

Les zones de pollution concentrée ont été délimitées (au niveau des cuves enterrées et du sud du site) et utilisées pour la réalisation d'une analyse des risques résiduels. Cette analyse a permis d'estimer qu'un abattement de 80 % de la teneur des polluants dans les sols et gaz du sol rendrait le site compatible avec l'usage futur envisagé.

L'entreprise OGD ORTEC a été mandatée par la société SODIOS afin de réaliser les travaux de réhabilitation du site. Les travaux de dépollution ont consisté en l'excavation et traitement hors site des terres de la zone de pollution concentrée ainsi que traitement in-situ du panache. Les deux cuves présentes ont été extraites lors de ces travaux.

Les résultats des analyses de bord et fond de fouille attestent de l'atteinte de ces objectifs.

L'inspection a noté que ces travaux ont été réalisés dans le cadre des mesures de gestion prévues et que les objectifs de dépollution ont été atteints. Le site est donc compatible à l'usage futur prévu (parking végétalisé).

Ainsi, compte tenu de l'existence avérée d'une pollution au droit du site, en cas de modification de l'usage du site, il appartiendra à l'aménageur de s'assurer de la compatibilité de l'état des sols avec l'usage envisagé.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

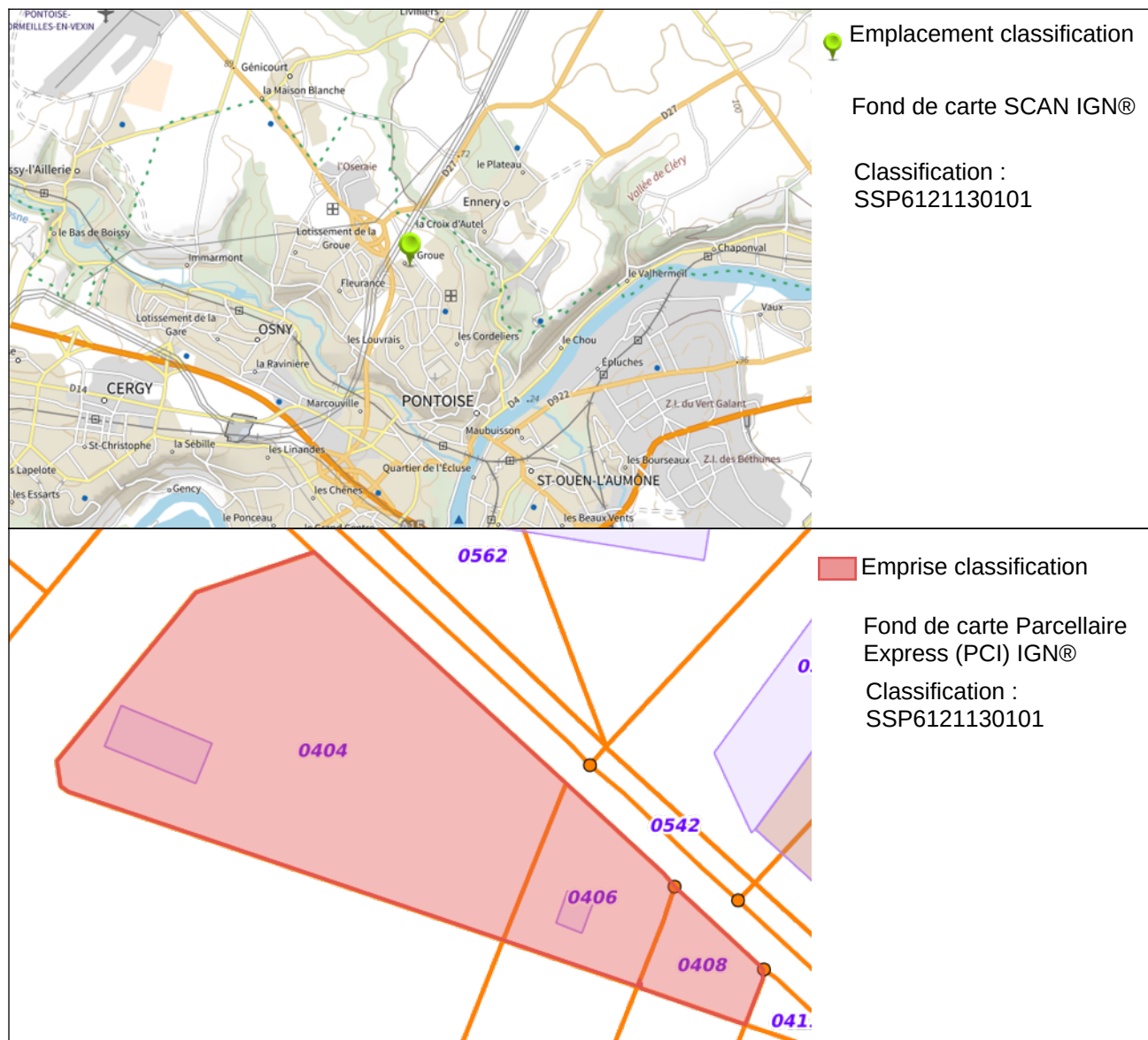
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Osny	1	YB	0404	95
Osny	1	YB	0406	95
Osny	1	YB	0408	95

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 633445.3210375174, Lat. : 6885646.022394761

Superficie estimée :

3244 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.